

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-06-000222-185

DATE : 8 juin 2023

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE NANCY BONSAINT, J.C.S.

MARC LEVASSEUR
-et-
JONATHAN SEANOSKY

Demandeurs

c.

CLAUDE GUILLOT
-et-
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE
DE QUÉBEC EST**
-et-
**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE
DE VICTORIAVILLE**
-et-
**ASSOCIATION D'ÉGLISES BAPTISTES
ÉVANGÉLIQUES AU QUÉBEC**

Défendeurs

JUGEMENT
(sur modification du protocole)

[1] **CONSIDÉRANT** le consentement des parties à modifier les délais contenus au *Premier protocole de l'instance* daté des 20 et 21 septembre 2022 ainsi que prolonger le délai d'inscription au mérite;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[2] **MODIFIE** les délais du Premier protocole de l'instance daté des 20 et 21 septembre 2022 pour les établir ainsi :

- Notification des défenses : 14 juillet 2023;
- Interrogatoires après défense : 25 au 29 septembre 2023;
- Expertises en défense sur les dommages : 13 octobre 2023;
- Inscription au mérite : 15 décembre 2023;

[3] **LE TOUT**, sans frais de justice.


NANCY BONSAINT, J.C.S.

Me Jean-Daniel Quessy
Me Simon St-Gelais
Quessy Henry St-Hilaire
Casier 68
Pour les demandeurs

Me Sophie Noël
Noël Gauron
Casier 32
Pour les défendeurs Claude Guillot et Église Évangélique Batiste de Québec Est

Me Marco Morin

140, Boul. des Bois-Francis Sud
Victoriaville (Québec) G6P 4S3

Pour la défenderesse Église Baptiste Évangélique de Victoriaville

Me Anne Merminod

Me Stéphane Pitre

Me Alexis Leray

Borden, Ladner, Gervais

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 900

Montréal, (QC), Canada H3B 5H4

Pour la défenderesse Association d'Églises Baptistes Évangéliques au Québec